

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. SOURISSE S. BOUET É. CHAUVIGNÉ M. CHARRON X.

### VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2018. Le budget communal clôture l'année avec un excédent de 182 807.20 €, le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 21 224.02 € et le lotissement les Tilleuls est excédentaire à hauteur de 74 871.17 euros.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 919 759.20 € et en section d'investissement à 562 695.63 €. Les crédits ouverts au budget sont consacrés à la construction d'un restaurant scolaire, des travaux dans les bâtiments communaux et l'église, le remplacement de lanternes rue Pierre Mérand et rue des Parques. Des crédits sont aussi alloués pour des travaux de voirie dans l'agglomération, divers aménagements paysagers et acquisitions dont un nouveau tracteur tondeuse.

Tous les investissements 2019 sont autofinancés.

Le budget lotissement les Tilleuls s'équilibre en section de fonctionnement à 326 198.32 €. La section d'investissement est votée en déséquilibre à savoir 154 550.32 € en dépenses et 346 809.49 € en recettes. Les crédits ouverts correspondent aux derniers travaux de raccordement des logements locatifs Maine et Loire Habitat. Six parcelles sont encore disponibles.

Le budget lotissement les Pierres plates s'équilibre en section de fonctionnement à 100 500.98 € et en section d'investissement à 121 725 €.

### TAUX D'IMPOSITION 2019

Les taux d'imposition ne changent pas : 14.97% taxe d'habitation, 22.08% taxe foncière bâti et 47.37% taxe foncière non bâti. Toutefois, monsieur le Maire précise que les bases d'imposition évoluent à la hausse d'environ 2%.

### AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

#### *Modification statutaire*

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'évolution statutaire de l'AdC portant modification des compétences eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines.

#### *Zones humides*

Les résultats de la hiérarchisation des zones humides et des haies ont été présentés et pré-validés au cours de la réunion du 13 mars dernier au groupe de travail local. Les résultats de cette hiérarchisation seront présentés au comité de pilotage en avril et transmis au SAGE pour validation.

#### *Station d'épuration*

Un curage est prévu cet été 2019. L'épandage des boues sera réalisé sur des terrains appartenant à Messieurs Girardeau Bruno et Rimbaud Christophe.

#### *Broyage des végétaux*

L'association d'insertion Fil d'Ariane est intervenue le mercredi 26 mars pour broyer les végétaux. Le paillage obtenu a été étalé sur les parterres aux étangs. Peu de rendu, il faudrait prévoir davantage de taillage. Cette opération est prise en charge par l'AdC.

### *Abribus*

Suite à deux rencontres avec l'AdC, le conseil valide le déplacement de l'abribus situé place St Gervais. L'emplacement du nouvel arrêt de bus est prévu rue F. Guérif, juste derrière le restaurant scolaire et avant l'intersection de la rue du Bocage. Il prendra l'emprise de deux places de stationnement et sera réalisé aux normes d'accessibilité PMR. L'AdC finance tous les travaux, avec une mise en service programmée en septembre prochain.

### *Déchetteries*

Les travaux de mises aux normes chiffrés dans un premier temps à 300 000 euros, ont été actualisés dernièrement et sont portés à la somme de 800 000 €. Vu la variation importante, l'opération est stoppée. Des travaux minimum seront réalisés.

## VOIRIE / SENTIERS

### *Chemin de la Marnaisière*

M. Dominique RAIMBAULT souhaite un empiérement partiel du chemin et est prêt à participer. Messieurs Michel Chiron et Michel Chauveau se déplaceront sur le site pour le rencontrer et étudier la demande.

### *Chemin Chef de Bois*

M. Plumeleur Denis demande de l'empiérement pour réparer le chemin du Chef de Bois à la rivière présentant de nombreux nids de poule. Il assurera la mise en œuvre. Accord du conseil.

### *Chemin de la Fourche*

Des gravats de la rue du commerce ont été déposés, il faudrait les étaler.

### *Chemin des Ménards*

Le conseil souhaite inscrire au PDIPR la version courte du chemin des Ménards. La demande est à réaliser par la commune.

## PERSONNEL SERVICE TECHNIQUE

M. CHUPIN Hervé, ouvrier agricole, habitant le Voide, a été recruté pour un contrat de 10 mois. Il a pris ses fonctions fin mars.

## DIVERS

### *Concert de l'Ecole de musique du Bocage*

L'école de musique a remercié la municipalité pour son accueil et sa disponibilité à l'occasion de son concert de printemps le 17 mars dernier à la salle des fêtes.

### *Maine et Loire Habitat*

Une réunion technique est programmée le 29 avril pour la construction des 4 logements locatifs.

### *Ecole François Denéchère*

La fermeture d'une classe à la rentrée scolaire prochaine est actée en raison de la baisse des effectifs.

### *Cours de la maison de l'enfance*

L'entreprise Bouchet TP prépare le sol avant la pose de l'enrobé de couleur. Les tuteurs des arbres sont à enlever et il faudrait tailler un arbre. Le niveau du piège à eau devant le foyer des jeunes sera à adapter.

### *Rue de la Gagnerie*

Deux virages sont coupés régulièrement par les usagers circulant en véhicule : l'angle du 11 rue de la Gagnerie et un angle de la placette. Michel Chauveau propose d'étudier le problème car un danger existe pour les piétons qui longent le 11 rue de la Gagnerie.

### *Fontaine*

Actuellement la fontaine ne fonctionne plus en raison d'un problème de fuites d'eau qui engendre un coût financier important. Le conseil municipal a décidé de faire intervenir une entreprise avant remise en eau.

*SMAEP*

Le syndicat des eaux sera dissous au 31 décembre 2019. L'AdC est en grande partie couverte par le SMAEP Eaux de Loire. Ayant déjà la compétence, l'AdC prendra la gestion.

*8 mai*

Un rassemblement aux monuments aux morts est prévu à Somloire (11h), puis à La Plaine (11h30). Un vin d'honneur clôturera cette manifestation à la Plaine (préparation de la salle par les élus).

Prochaines réunions : le 9 mai 2019, le 5 juin 2019